

FO Syndicat, vrai coucou...

Nous avons pu prendre connaissance du tract distribué par le représentant de FO PP dernièrement et caractérisé, ne mâchons pas nos mots, par une surenchère revendicative des plus surprenantes et de quelques informations frôlant le mensonge.

Voici les points qu'il nous semble important d'éclaircir :

- FO dit avoir obtenu la fermeture de la SEI-Est

Cette section est bien connue d'ailleurs du délégué FO puisque c'est la CGT qui l'a aidé à en sortir. C'est bien notre organisation qui a obtenu la protection des agents. Contrairement à FO, nous ne nous félicitons pas de la fermeture de la SEI-Est. Cependant, les difficultés de recrutement n'ayant pas permis de trouver un cadre remplaçant, la seule solution que notre organisation ait validée, reste la fermeture, que nous espérons temporaire, de la structure afin de retirer les agents des « griffes » du cadre.

- FO exige une commission d'enquête sur la maltraitance au travail

Pour lutter contre ce fléau, le travail au quotidien réalisé par les organisations syndicales, notamment au travers du CHSCT, a permis et permet d'avancer sur cette problématique. Nous pouvons effectivement saisir l'ONU, l'OTAN ou l'alliance intergalactique... mais pour quel résultat ? **Lutter contre la maltraitance, c'est être présent aux côtés des agents, les accompagner, pas simplement scander des appels.**

- FO exige le versement d'une prime inflation

Sur le pouvoir d'achat, il nous paraît plus utile de revendiquer l'augmentation du point d'indice au-delà des 3,5% accordés. Une prime ne répond pas durablement aux problématiques de pouvoir d'achat rencontrées par bon nombre d'agents.

- FO demande des dispositifs particuliers en cas de fortes chaleurs

Concernant les mesures canicules, elles sont déjà en œuvre dans le cadre du « plan canicule » négocié par les organisations syndicales au CHSCT. Ce sera donc une « belle victoire » pour FO-PP qui réclame ce qui est déjà en place...

- FO revendique de droit l'octroi d'un acompte sur salaire

Sur les acomptes, bien que les fins de mois puissent être difficiles, nous vous alertons sur cette pratique qui pourrait aggraver vos difficultés. Qui plus est, cette disposition n'est pas de droit dans la fonction publique.

Nous sommes donc surpris d'un tel document de la part de délégués, qui après être passés tels des « coucous » dans à peu près l'ensemble des organisations syndicales, viennent désormais créer un syndicat pour revendiquer ce que d'autres ont déjà obtenu à 6 mois des élections professionnelles.

Alors même que la situation milite pour un regroupement des forces syndicales plutôt qu'à sa dispersion, nous pouvons légitimement nous interroger sur les objectifs recherchés par ces « diviseurs » ...Peut-être une place au chaud dans un nouveau nid ??